

THE ART OF EXCEPTIONS: SENSITIVE PRODUCTS IN THE DOHA NEGOTIATIONS

Christophe Gouel, Cristina Mitaritonna & Maria Priscila Ramos

NON-TECHNICAL SUMMARY

World Trade Organization (WTO) negotiations are supposed to set general rules for reducing trade barriers. To meet this objective, a formula-based approach was adopted in the Doha round. The formulas specify by how much each protection level should be cut. However, there are numerous exceptions to this principle since each country's political priorities stipulate a high level of protection for certain sensitive sectors. This is particularly true of agriculture negotiations, which agreed to the introduction of sensitive products, which would be exempt from the strict discipline imposed by the formula approach. These products are allowed more flexible treatment in relation to market access, and are subject to lower tariff cuts than specified by the formula; however, in exchange, tariff rate quotas (TRQ) will be opened to ensure (at least some) "substantial" improvements in market access for each product.

Given the highly concentrated distribution of agricultural protection, too many exceptions put at risk the objectives of WTO. This paper assesses the issue of sensitive products based on the case of agricultural trade protection in Europe and Japan, two countries where tariff dismantling in the agricultural sector is a particularly sensitive issue. Models used to assess trade policy generally represent trade at a quite aggregated level (at most something like 20 agricultural sectors). Since agricultural border protection is heterogeneous, an aggregated representation can lead to an aggregation bias. We avoid it by extending a multi-country computable general equilibrium model to the product level, which allows us to represent border policies in their diversity: tariffs, bilateral TRQ and multilateral TRQ. This combines assets from general

L'ART DES EXCEPTIONS : LES PRODUITS SENSIBLES DANS LES NEGOCIATIONS DE DOHA

Christophe Gouel, Cristina Mitaritonna & Maria Priscila Ramos

RESUME NON TECHNIQUE

Les négociations à l'OMC visent à définir des règles générales de réduction des barrières commerciales. Dans le cadre du cycle de Doha, les coupes tarifaires devraient se faire sur la base de formules, définissant l'importance des coupes tarifaires pour chaque niveau de protection. Cependant, il existe de nombreuses exceptions à ce principe général car certains secteurs économiques, très sensibles politiquement, requièrent des exceptions. C'est particulièrement vrai des négociations agricoles qui incluent la définition de produits sensibles échappant à la discipline de la formule de coupe. Ces produits seraient soumis à des coupes tarifaires plus faibles que celles spécifiées par la formule, mais, en échange, des quotas tarifaires devraient être ouverts afin de s'assurer que l'accès au marché pour ces produits augmentera tout de même de manière "substantielle".

Etant donnée la grande concentration de la protection agricole sur quelques produits, autoriser de trop nombreuses exceptions pourrait grandement compromettre l'ambition d'un accord à l'OMC. A travers l'exemple de la protection commerciale agricole européenne et japonaise, nous analysons dans ce travail l'effet des exceptions sur les résultats d'un tel accord. Les modèles utilisés habituellement dans l'évaluation des politiques commerciales représentent le commerce à un niveau assez agrégé (avec au maximum une vingtaine de secteurs agricoles). Mais, la protection agricole étant de nature très hétérogène, une telle représentation peut entraîner des biais d'agrégation. Pour éviter un tel biais, nous étendons un modèle d'équilibre général calculable au niveau produit ce qui nous permet de représenter les politiques

commerciales dans leur diversité : droits de douane, quotas tarifaires bilatéraux et quotas tarifaires multilatéraux. De cette manière nous combinons les bénéfices de la modélisation en équilibre général et en équilibre partiel : la prise en compte de toutes les interdépendances et la représentation détaillée des politiques.

Les résultats suggèrent que l'introduction des produits sensibles limite fortement les gains d'un accord agricole à Doha. Les gains de bien-être seraient diminués de moitié. Cela s'explique principalement par le fait que les effets de l'ouverture commerciale sont concentrés sur quelques produits. Si on considère une libéralisation complète des importations agricoles européennes et japonaises, on trouve que 30 produits représentent 69 % et 88 % de l'augmentation potentielle des importations en Europe et au Japon. De plus, pour les produits choisis comme sensibles, il n'apparaît pas d'arbitrage au niveau agrégé entre baisse des droits de douane et élargissement des quotas : la meilleure manière d'améliorer l'accès au marché agricole est de réduire les droits de douane NPF.

Classification J.E.L. : C68, F13, F17, Q17, Q18

Mots clés : Commerce agricole, cycle de Doha, équilibre général calculable, produits sensibles, quotas tarifaires

equilibrium and partial equilibrium modeling, taking account of interdependencies and representing policies in an explicit way.

The results suggest that consideration of sensitive products limits the potential gains from a possible agriculture agreement at Doha. It can reduce welfare gains by half. This is mostly explained by the concentration of increased market access on a few products. When considering a full liberalization of European and Japanese agricultural imports, we find that 30 products represent 69% and 88% of a potential import increase in the EU and in Japan. We find also that for the products selected as sensitive there is no aggregate trade-off between decreasing tariffs and increasing/opening quotas. To achieve “substantial” market access improvements in the agricultural sector, the objective should be most favored nation tariff reduction.

J.E.L. Classification: C68, F13, F17, Q17, Q18

Keywords: Agricultural trade, Doha Development Agenda, CGE model, disaggregation, sensitive products, tariff-rate quotas.